



Buss'info



Le bulletin d'information du Conseil Municipal de Bussang

N° 49 JUIN 2022



Mot du Maire



Comme en 2021, le budget a été voté, des opérations majeures d'aménagement de notre commune sont inscrites au budget de cette année. C'est le cas pour le programme de rénovation du bâtiment UFOVAL, l'achèvement du parc Pottecher, le remplacement des conduites d'eau sur les secteurs des Sagards, du Breuil, de la rue de la Paix et du Pitat, l'enfouissement des réseaux secs, et la pose d'éclairages à leds sur la première partie de Chamaka.

Un budget rigoureux

Une fois de plus, le budget 2022 reflète la saine gestion et la bonne santé financière de notre commune. Il est le fruit d'efforts constants accomplis par l'ensemble de l'équipe municipale et la commission Finances. Pour continuer de maintenir la qualité des services publics, être en mesure d'assurer la maintenance de nos équipements et poursuivre les projets d'aménagement de notre commune, nous devons être rigoureux sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Ceci est d'autant plus vrai dans une période où les cours de l'énergie, des matériaux et de tous les consommables peuvent subir des flambées incontrôlables.

Un budget audacieux

Malgré un contexte difficile, les contraintes et les incertitudes des dotations, malgré le plafonnement des recettes de compensation de la taxe d'habitation, nous parvenons à poursuivre une politique audacieuse d'investissements pour accompagner tous les Bussenets, des plus jeunes aux plus anciens, et développer un cadre de vie à la hauteur de leurs attentes.

Ces investissements, qui donnent de l'activité pour les entreprises locales et du bien-être pour tous les habitants, privilégient la qualité environnementale. Pour conduire nos projets, nos chantiers, et assurer le fonctionnement quotidien de notre commune, il nous faut planifier les dépenses nécessaires et chercher toutes les recettes possibles.

Un budget courageux

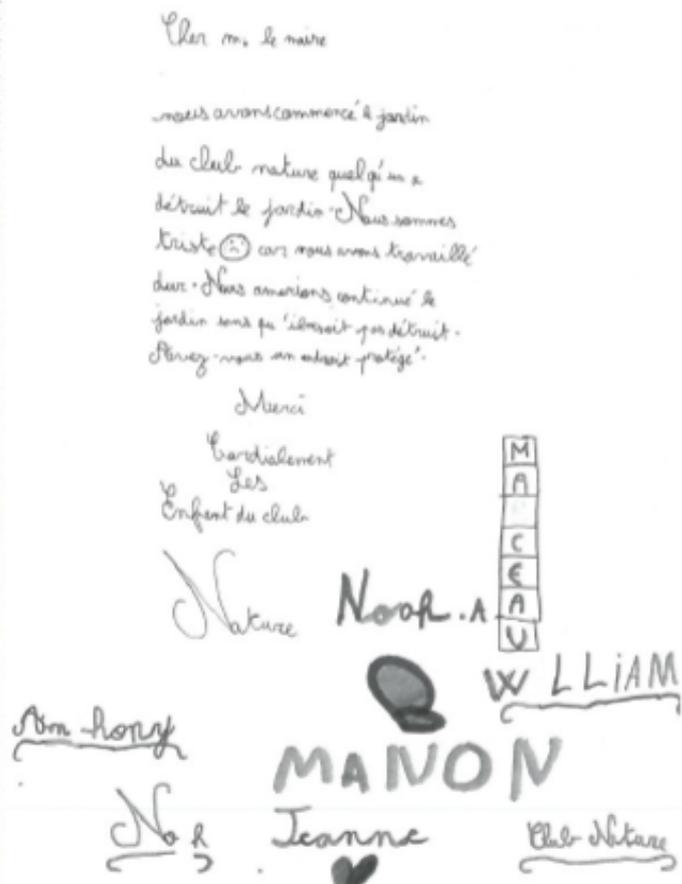
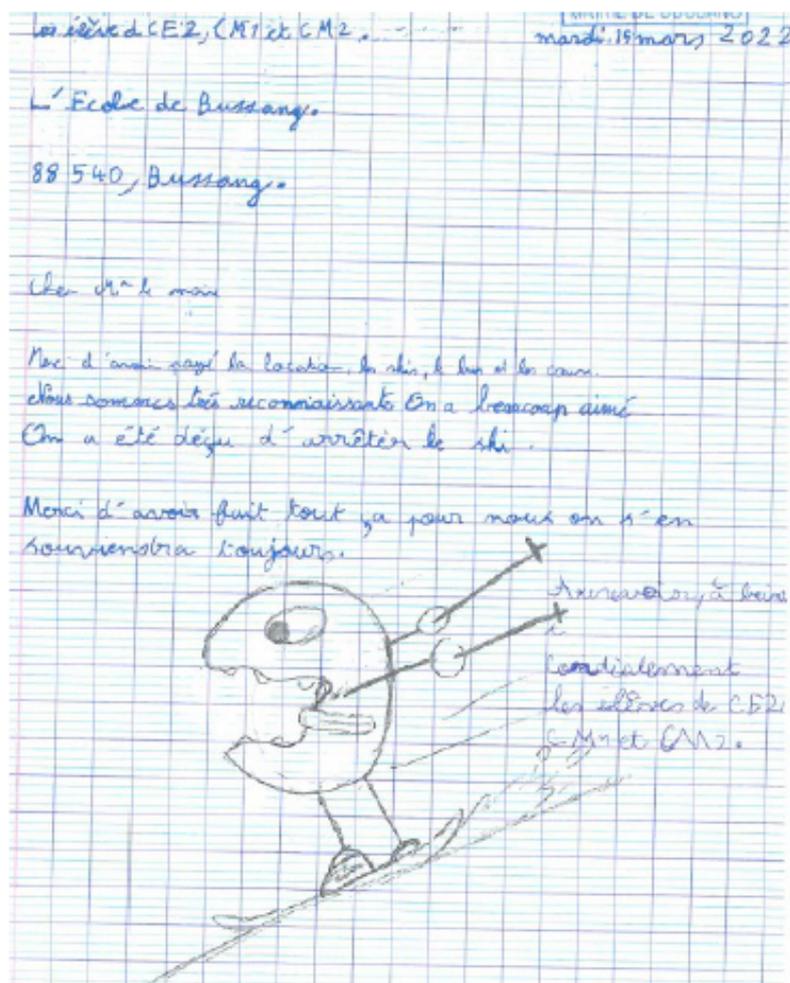
Ce budget s'attache, malgré le poids de nos dépenses obligatoires et nos recettes limitées, à faire face à nos besoins réels de trésorerie et à notre volonté d'investir, tout en contrôlant notre endettement. C'est un budget courageux qui prépare l'avenir, et permet de continuer à garantir à tous les Bussenets le maximum de progrès et de solidarité, de services et de cohésion sociale.

Dans ce contexte, je tiens à remercier l'ensemble des élus, le personnel administratif et technique, pour leur dynamisme, leur capacité à innover, leur souci de créer du lien entre tous, leur volonté de défendre et valoriser notre cadre de vie.

Nous sommes solidaires et engagés, exigeants et accueillants, à l'image de nos habitants.

*Votre Maire,
Bachir AID*

Nos Ecoliers



L'Association "Chez Risson, le hérisson" a adressé le 5 avril dernier un courrier au maire de Bussang, relatant un comportement pour le moins incivil d'un busenet envers le travail de jardinage engagé par les enfants du club nature sur une parcelle du jardin partagé situé derrière l'église, à côté des logements Vogelis, avec l'accord des services techniques.

En effet, les enfants qui avaient semé leurs premières graines et observé avec attention la pousse des premiers plants, ont dû tout déplanter et replanter sur une autre partie du jardin pour satisfaire la demande d'un locataire qui souhaitait utiliser précisément cette parcelle ! pour finalement découvrir avec stupeur lors d'une autre séance de jardinage que l'ensemble des installations réalisées par les enfants (y compris les affiches) avait été enlevé de la parcelle et entreposé sur le trottoir ! L'association en a donc tiré la conclusion que son projet dérangeait et que les enfants du club nature n'étaient pas les bienvenus. Les enfants et leurs parents ont été très déçus de constater que leur travail n'était pas respecté alors qu'ils y mettaient tout leur cœur et leur motivation, d'autant que les valeurs transmises par l'Association "Chez Risson, le hérisson" sont le partage, l'apprentissage et la transmission.

D'où ce courrier demandant si une autre petite parcelle pourrait être utilisée proche du centre de Bussang, qui permettrait aux enfants de faire leur potager et mener à bien ce projet pédagogique, au risque de voir les plants dépérir dans le cas contraire.

L'Association souhaite de tout cœur qu'une solution soit trouvée...

Centenaire du Club Vosgien



Le dimanche 10 juillet, la section du club-Vosgien de Bussang va fêter son centenaire (1921-2021), annulé l'an dernier pour raison sanitaire.

A cette occasion, nous envisageons de faire une exposition au casino relatant tous les points forts depuis sa création.

Auriez-vous, ou dans vos connaissances, des objets, des articles, tout ce qui pourrait concerner la randonnée. Plus l'ancienneté est importante, meilleure sera l'expo.

Toutes les propositions seront les bienvenues. Vous pouvez contacter et ou envoyer toutes infos à :

- Gérard Mougenot : gemougenot@wanadoo.fr ou par tél : 03 29 61 50 18 / 06 08 63 37 20
- François Parmentier: francois.parmentier88@orange.fr ou par tél : 03 29 61 57 01

Culture - Projet THEÂ



Restitution du projet THÉÂ qui a eu lieu vendredi 8 avril 2022 au Théâtre du Peuple avec les élèves de l'école de Bussang (classe de CE2-CM1-CM2 de Emilie CLAUDEL) qui ont exploré le texte *Arsène et coquelicot* de Sylvain Levey.

En 2022, ce sont 8 classes de 5 établissements* soit 126 élèves du CE2 à la 6e qui ont participé à ce projet d'éducation artistique et culturelle en compagnie du comédien Fabrice Lebert.

THÉÂ qu'est-ce que c'est ? THÉÂ est une action nationale d'éducation artistique, conçue et mise en œuvre par l'Office Central de la Coopération à l'Ecole - Fédération OCCE. Ce projet favorise la rencontre entre les écritures théâtrales jeunesse d'auteurs vivants et les enfants. Les pratiques artistiques proposées prennent appui sur la philosophie de la coopération à l'école et s'inscrivent dans les projets de classe.

*établissements participants : les écoles de Bussang, Le Thillot, Rupt-sur-Moselle, Saint Amé ainsi que le collège de Rupt-sur-Moselle.



Projet Studio Théâtre



Citoyenneté

Ce sont dix nouveaux jeunes citoyens qui viennent rejoindre les 969 inscrits sur la liste électorale. Invités le 29 mars 2022 à la mairie pour la traditionnelle cérémonie de remise des cartes d'électeurs et du petit livret citoyen. Bachir AïD leur a rappelé que désormais ils avaient des droits mais également des devoirs.

Lola Poirot et Anne-Marie Hamami



Résultats des Elections Présidentielles

1er Tour

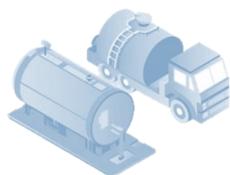
Inscrits	Abstentions	Votants	Blancs/Nuls	Exprimés
967	264	703	11	681
	27,30%	72,70%	11	70,42%
CANDIDATS			VOIX	%
Rassemblement national				
Mme Marine LE PEN			228	33,48
La République en marche				
M. Emmanuel MACRON			149	21,88

2ème Tour

Inscrits	Abstentions	Votants	Blancs/Nuls	Exprimés
964	249	715	54	645
	25,83%	74,17%	16	66,91%
CANDIDATS			VOIX	%
Rassemblement national				
Mme Marine LE PEN			345	53,49
La République en marche				
M. Emmanuel MACRON			300	46,51

Sondage

Seriez-vous intéressés par des commandes groupées de fuel et/ou pellets ?



Pellets en sac ou en vrac

Si oui, merci de vous enregistrer en mairie du mardi au vendredi de 9h à 12h
(tél mairie : 03.29.61.50.05).

Thé dansant & Raclette Party



1^{er} THE DANSANT Sté des Fêtes.

La première édition des thés dansants souhaités par Thibaut Guers, le directeur du casino qui veut "Booster" l'activité de cette salle de spectacle en berne depuis deux ans, s'est déroulée le 24 février dernier.

A la baguette la Société des Fêtes et le Comité de Jumelage. Le thème du jour : Carnaval.

D'autres thèmes ont été déclinés :

13 mars le printemps/03 avril la belle époque

22 mai les clochettes/19 juin paysans

Après la pause estivale, les thés dansants reprendront leur rythme mensuel jusqu'en fin d'année, sans que les thèmes soient définis pour l'instant.

Raclette Party : 19 MARS 2022

Une centaine de convives a répondu présente à l'invitation de la soirée raclette proposée par la Société des Fêtes.

Une soirée qui a permis de conjuguer plaisir gustatif et ambiance conviviale et décontractée dans la grande salle du casino en remplacement de l'habituel Complexe du Quartier en cours de travaux pour plusieurs mois.



Vide Armoire & Marché

VIDE ARMOIRE : 02 AVRIL 2022

Organisé par la Bussenette, vingt-cinq exposants, pour cette édition 2022.



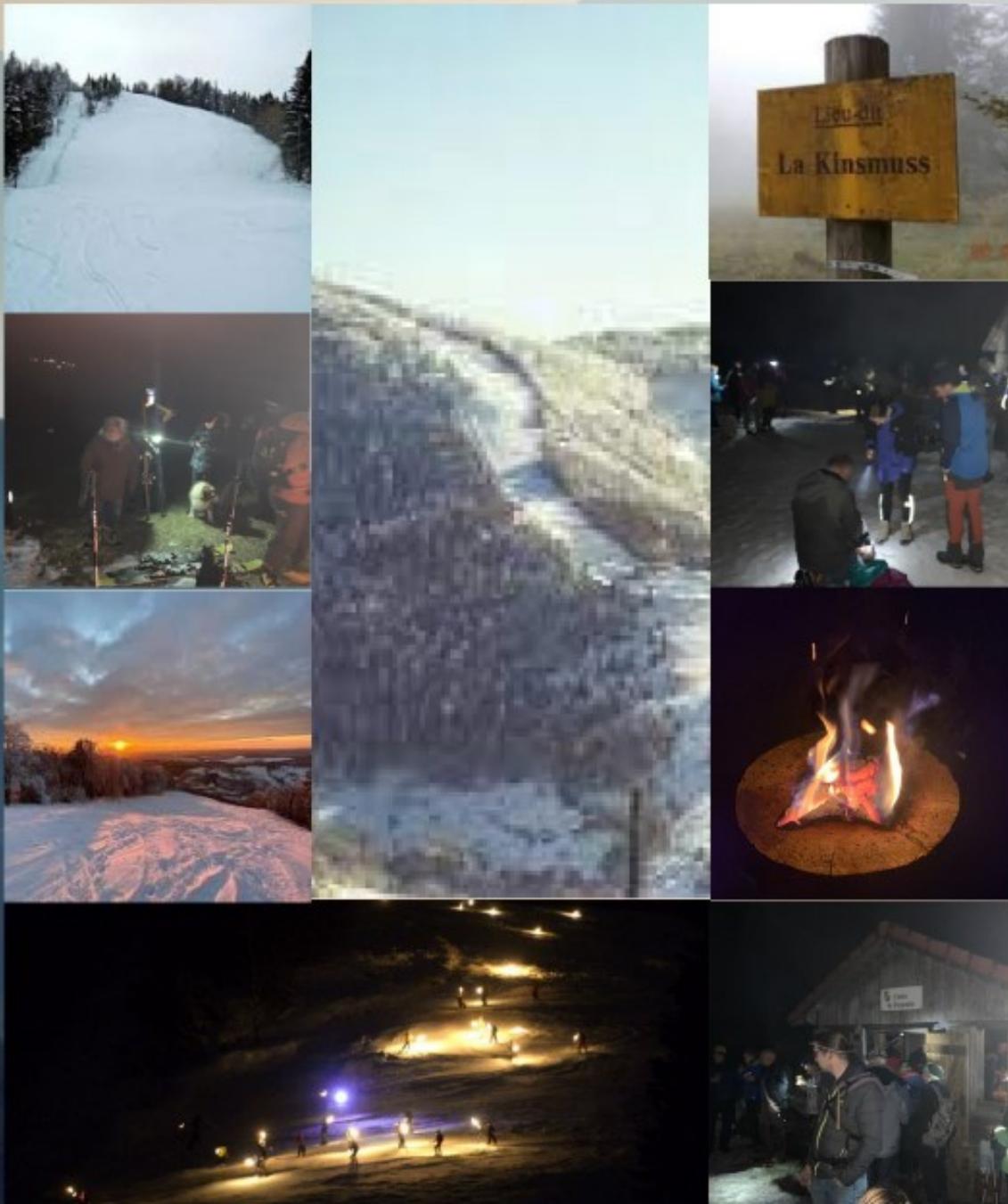
MARCHE AUX PUCES DES COUTURIERES : 10 AVRIL 2022

De nombreux visiteurs sont venus voir et acheter les produits et ouvrages mis en valeur par les 23 exposants présents au traditionnel Marché aux Pucés des couturières et du bricolage organisé le dimanche 10 avril 2022 au casino par le Club de Couture, Patchwork et détente local, à la grande satisfaction de sa présidente Chantal VILLA et de ses membres.



Descente aux flambeaux la Bouloie le 5 mars

Sortie raquettes HSMN le 12 mars



Le printemps est de retour



Animations été "sous réserve"



Juillet

01

Concours de pétanque – par la Société des Fêtes - 14 h à la Mouline

02

Ouverture de la Flânerie en images - par l'association Entregens – l'après-midi à la Mouline et au Casino
Concert – par IDEAL88 – 20 h à l'Eglise

08

Concours de pétanque – par la Société des Fêtes - 14 h à la Mouline

09

Feu de la Saint Jean – par l'OCB – 19 h à la Mouline

11

Accueil des vacanciers – 10h30 à 12 h à l'Office de Tourisme

12

Marché artisanal – 17 h à 21 h Halle de la Mouline

14

Fête Nationale – Salle des fêtes
Soirée d'été avec feux d'artifice – par la Société des Fêtes – Halle de la Mouline

15

Don du sang – 16 h à 19h30 – Salle des fêtes

18

Accueil des vacanciers – 10h30 à 12 h à l'Office de Tourisme

19

Marché artisanal – 17 h à 21 h Halle de la Mouline

21

Concours de pétanque – par la Société des Fêtes - 14 h à la Mouline
Sardinade – par le Comité de Jumelage – 19 h Halle de la Mouline

25

Accueil des vacanciers – 10h30 à 12 h à l'Office de Tourisme

26

Marché artisanal – 17 h à 21 h Halle de la Mouline

29

Concours de pétanque – par la Société des Fêtes - 14 h à la Mouline
Repas montagnard – par l'Amicale des Pompiers – 19 h Halle de la Mouline

Animations été "sous réserve"



Août

- 01 Accueil des vacanciers - 10h30 à 12 h à l'Office de Tourisme
- 02 Marché artisanal - 17 h à 21 h Halle de la Mouline
- 05 Concours de pétanque - par la Société des Fêtes - 14 h à la Mouline
Concert gratuit Tex'o - par IDEAL88 - 20h15 Halle de la Mouline
- 08 Accueil des vacanciers - 10h30 à 12 h à l'Office de Tourisme
- 09 Marché artisanal - 17 h à 21 h Halle de la Mouline
- 12 Concours de pétanque - par la Société des Fêtes - 14 h à la Mouline
- 15 Accueil des vacanciers - 10h30 à 12 h à l'Office de Tourisme
Vide-grenier - par le Comité de Jumelage - Place de la Mouline et Avenue de la Gare
- 16 Marché artisanal - 17 h à 21 h Halle de la Mouline
- 19 Concours de pétanque - par la Société des Fêtes - 14 h à la Mouline
- 22 Accueil des vacanciers - 10h30 à 12 h à l'Office de Tourisme
- 23 Marché artisanal - 17 h à 21 h Halle de la Mouline
- 26 Soirée d'été - par l'Harmonie Bussang-Saint-Maurice - 19 h Halle de la Mouline
- 29 Concours de pétanque - par la Société des Fêtes - 10 h à la Mouline



Septembre

- 11 Concours de pétanque - par l'OCB - La Mouline
Parcours Kinsmuss - par Recré
Inauguration de la plaque tétraèdre
- 14 Forum des associations - toute la journée au Casino
- 18 Parcours Pottecher - par Recré le matin
Théâtre - par Recré l'après-midi à la Mouline
- 24 Cérémonie du Steingraben au Col du Page et au Drumont
- 25 Repas des anciens au Casino